



COLLECTIVITE DE LA  
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du vendredi 09 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	18	29		
		Dont procurations		
		11		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
29	29	00	00	00

Date de la convocation

02/06/2023

Date d'affichage

02/06/2023

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

COHESION SOCIALE ET  
ANIMATION DU TERRITOIRE

\*\*\*\*\*

Approbation de l'opération « Rencontres  
inter-écoles » du 19 au 23 juin 2023

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Marie GARON

L'an deux mille vingt-trois et le 09 juin, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

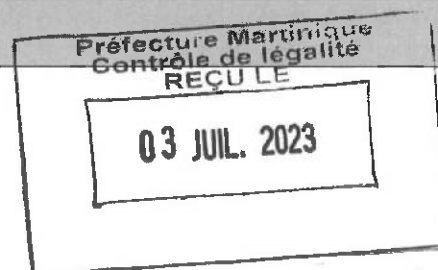
**Etaient présents :** M/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Jean-Pierre LUGIER, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Laurie ABAUL, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

**Absents excusés :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

**Procurations :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christine ALIKER, Maurice JOSEPH-MONROSE, Pierre MIDELTON, Vanessa BAPTE, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN.

**Absents :** Mme/M Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

APPROBATION DE L'OPERATION  
« RENCONTRES INTER-ÉCOLES »  
DU 19 AU 23 JUIN 2023



Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;

- Vu l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire » en date du 17 avril 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mai 2023 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 06 juin 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant que l'axe scolaire est un des axes prioritaires de la politique sportive de la ville ;
- Considérant que la Direction des Sports et du Nautisme coordonne la mise en œuvre d'activités sportives dans les écoles, d'octobre à juin, avec pour objectif de renforcer l'animation sportive dans le milieu scolaire par la mise en place d'une offre variée et adaptée à tous les cycles d'apprentissage. Il s'agit d'une offre complémentaire et cohérente, pour favoriser la découverte et la pratique régulière d'activités physiques et sportives ;
- Considérant que 8 activités sportives sont développées et encadrées par les agents qualifiés de la ville et contribuent au développement de l'Education Physique et Sportive (EPS) scolaire dans le cadre d'une convention entre la ville et l'Education nationale : basket, judo, bèle, karaté, handball, rugby, vélo, natation ;  
Chaque année, une évaluation finale de ces activités d'EPS pratiquées durant l'année scolaire est proposée durant la 3<sup>ème</sup> semaine du mois de juin. Cette année, ces évaluations sont prévues du **19 au 23 juin 2023** dans le cadre de l'opération intitulée « **Rencontres Inter-Ecoles** ».  
Ce dispositif a pour objectifs :
  - d'évaluer les acquisitions et de valider des compétences attendues,
  - de permettre aux élèves des 6 écoles primaires et élémentaires de la ville de se rencontrer à travers les activités pratiquées durant l'année,
  - de leur offrir un espace d'expression, leur permettant de se mesurer entre eux.
- Considérant que chacune de ces 8 activités est programmée sur une demi-journée du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 11h ou l'après-midi de 14h à 15h30 et sur l'ensemble de ces 8 demi-journées, les « **Rencontres Inter-Ecoles** » accueillent près de 1 910 élèves du CP au CM2 et 180 accompagnateurs (enseignants, personnel municipal, parents...) ;

Cette année, dans le cadre du Label « **Terre de Jeux 2024** » un temps fort est proposé le vendredi 23 juin 2023 à la piscine municipale, qui accueille les élèves de CM2 en natation. Il s'agit de la journée nationale de promotion des valeurs olympiques sur la base des trois piliers : « Bouger, Apprendre et Découvrir ». Lors de cette journée, la ville procédera à la remise d'un diplôme marquant la fin du parcours éducatif et sportif proposé à tous les élèves de la section des moyens au CM2. Il s'agira également de remettre aux élèves du CM2 l'attestation du « savoir nager » en présence des Elus de la ville et des représentants de l'Education nationale (Inspectrice et Conseillère Pédagogique de la circonscription).

- Considérant le budget prévisionnel de l'opération, d'un montant de dix-sept mille huit cent dix-neuf euros (17 819 €) présenté ci-après ;

DÉPENSES	COÛTS en €	RECETTES	COÛTS en €
Encadrement ville	8 400.00	Ville de Schœlcher	17 819.00
Ravitaillement :			
Eau	2 186.00		
Banane	445.00		
Transport	6 028.00		
Communication Ville	760.00		
<b>TOTAL</b>	<b>17 819.00</b>		<b>17 819.00</b>

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

- **D'approuver la mise en place de la manifestation « les Rencontres Inter-Écoles » du 19 au 23 juin 2023 ;**
- **D'approuver la prise en compte, dans le budget municipal, des coûts de ravitaillement et de transport nécessaires à l'organisation de cette manifestation, soit la somme de huit mille six cent cinquante-neuf euros (8 659 €), conformément au budget prévisionnel global, d'un montant de dix-sept mille huit cent dix-neuf euros (17 819€) présenté ci-avant.**

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 03 JUIL 2023

Le Secrétaire de séance

Marie GARON



Le Maire, X

Par délégation du Maire  
La 1ère Adjointe  
Yolène LARGEN MARINE

